

La BDP a mis en place 6 circuits de navette hebdomadaires. Ces circuits permettent une circulation fluide et efficace des documents au sein du réseau.

Via les navettes sont livrés :

- Les réservations faites par les bibliothèques du réseau et les particuliers
- Les compléments de choix demandés par les bibliothèques du réseau
- Les renouvellements structurants effectués dans les magasins de la BDP
- Les documents du CDDP pour les bibliothèques relais
- Ponctuellement : les expositions, les choix à la carte, les commandes groupées et les ouvrages désherbés

Toutes les bibliothèques du réseau départemental bénéficient de ce service, leur insertion dans les circuits comme point de navette direct et/ou boîte à livres ou indirect est déterminée par la BDP en fonction des flux de circulation des documents sur leur territoire et leur situation géographique (rayonnement sur un territoire).

Pour un bon fonctionnement des navettes, les bibliothécaires du réseau doivent :

- Préparer les documents à retourner à la BDP dans un conditionnement adéquat (cartons, caisses...)
- En cas d'absence du bibliothécaire lors du passage du chauffeur : identifier clairement les documents à retourner à la BDP par la formule « Retour BDP »
- Pour les retours des renouvellements structurants demander au référent de territoire le nombre de caisses nécessaire 3 semaines avant la venue en magasin afin de rendre les retours de façon échelonnée
- Rendre les caisses de livraison à la navette suivante
- Signaler au chauffeur et au référent de territoire la fermeture du dépôt quand fermeture programmée (vacances...)
- Convenir d'un lieu de livraison alternatif (mairie, agence postale) avec le chauffeur quand fermeture exceptionnelle
- Retourner les documents du CDDP dans les pochettes prévues à cet effet

En cas de difficulté routière ou de modification exceptionnelle du circuit, le chauffeur de la BDP prévient les dépositaires.

Contact BDP :

Référent de territoire

Chauffeur du circuit de navette

Tél : 05 53 02 03 00